

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**SECTION 1: IDENTIFICATION****Identificateur du produit utilisé sur l'étiquette**: **STABILISANT DE CARBURANT****Code(s) du produit** : M5312C**Usage recommandé du produit chimique et restrictions sur l'utilisation**: Additif pour combustible.
Pas de restrictions connues sur l'utilisation.**Famille chimique** : Mélange de: Essence minérale; Hydrocarbures; Phénols; Amines; Colorants**Nom, adresse, et numéro de téléphone du fournisseur:****Nom, adresse, et numéro de téléphone du fabricant:****Radiator Specialty Co., of Canada**3-3055 Dundas St West, Suite 50
Mississauga, ON, Canada
L5L 3R8

Consulter le fournisseur.

No. de téléphone du fournisseur

: (905) 625-9117 (lundi au vendredi, 8h à 16h)

No. de téléphone en cas d'urgence

: Pas d'information disponible.

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS**Classification du produit chimique**

Liquide rouge, clair. Odeur de pétrole.

Dangers les plus importants:

Liquide et vapeurs inflammables Peut être enflammé par une flamme ouverte.

Danger d'aspiration. Peut entrer dans les poumons et causer des lésions. Irritant pour la peau. L'inhalation risque de causer une dépression du système nerveux central. Risque de cancérogénicité - contient une matière qui risque de causer le cancer. "Selon des données animales, contient une matière qui risque de causer des malformations congénitales." L'exposition professionnelle à la substance ou au mélange peut entraîner des effets néfastes. Pour plus d'informations, veuillez vous référer la section 11 de la FDS.

Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter Section 12 pour plus de renseignements environnementaux.

Ce produit est emballé et vendu comme un produit de consommation. La Loi sur les produits dangereux (LPD) ne s'applique pas aux produits de consommation (Loi sur les produits dangereux Section 12(j)). Les renseignements ci-dessous sur la classification et l'étiquetage selon SIMDUT 2015 sont fournis à titre d'information.

Ce produit est classé comme dangereux en vertu des règlements SIMDUT canadien (Règlement sur les produits dangereux (SIMDUT) 2015). Classification:

Liquide inflammable - Catégorie 3

Toxicité par aspiration - Catégorie 1

Corrosion cutanée/irritation cutanée - Catégorie 2

Cancérogénicité - Catégorie 2

Toxicité pour la reproduction - Catégorie 2

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique - Catégorie 3 (Effets narcotiques)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée - Catégorie 1

Éléments d'étiquetage*Pictogramme (s) de danger**Mot indicateur*

DANGER!

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Mentions de danger

Liquide et vapeurs inflammables
 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
 Provoque une irritation cutanée.
 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
 Susceptible de provoquer le cancer.
 Susceptible de nuire au fœtus.
 Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Conseils de prudence

Se procurer les instructions avant utilisation.
 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation.
 Ne pas fumer.
 Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
 Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.
 Utiliser du matériel électrique et de ventilation antidéflagrant.
 Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles.
 Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.
 Ne pas respirer le brouillard ou les vapeurs.
 Laver soigneusement la peau exposée après manipulation.
 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
 Porter des gants de protection/vêtements de protection et un équipement de protection des yeux/du visage.

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.
 EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. NE PAS faire vomir.
 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon. En cas d'irritation de la peau, consulter un médecin. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser.
 EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
 En cas d'incendie: Utiliser du dioxyde de carbone, produit chimique sec ou de la mousse pour l'extinction.

Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
 Tenir au frais.
 Garder sous clef.

Éliminer le contenu/récipient dans le lieu d'élimination conformément à la réglementation locale.

Autres dangers

Autres dangers qui ne nécessitent pas une classification:

Des fumées toxiques risquent de se libérer durant un incendie. Le contact oculaire direct peut causer une légère irritation passagère. Irritant léger pour le système respiratoire. Peut causer une irritation gastro-intestinale. Une surexposition prolongée peut entraîner de légers effets sur le foie et les reins, comme l'augmentation du poids des organes.

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Mélange

<u>Nom chimique</u>	<u>Nom commun et les synonymes</u>	<u>No CAS</u>	<u>Concentration (% en poids)</u>
Essence minérale			80,0 - 100,0
<i>La composition l'essence minérale peut varier entre les trois N ° CAS suivants, ou peut être un mélange des trois:</i>			
solvant Stoddard	Essence minérale White spirit	8052-41-3	
solvant naphta aliphatique moyen (pétrole)	White spirit solvant Stoddard	64742-88-7	
Naphta lourd (pétrole), hydrotraité	Essence minérale inodore	64742-48-9	
Solvant naphta aromatique léger (pétrole)	Naphta aromatique	64742-95-6	1,0 – 5,0

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Polyoléfine alkylphénol alkylamine	Pas disponible	De propriété	1,0 – 5,0
2,6-Di-tert-butylphénol	2,6-bis (1,1-diméthyléthyl) phénol	128-39-2	0,5 – 1,5
1,2,4-triméthylbenzène	Pseudocumène	95-63-6	0,5 – 1,5
xylène	Diméthylbenzène; Méthyltoluène; Xylol	1330-20-7	0,1 – 1,0
cumène	Benzène d'isopropyle	98-82-8	0,1 – 1,0
2,4,6-tris(1,1-méthyléthyl)phénol	2,4,6-tri-tert-butylphénol	732-26-3	0,1 – 1,0

Note: Les concentrations précises des produits chimiques énumérés ci-dessus ne sont pas divulguées en vertu du secret commercial.

Ce produit est emballé et vendu comme un produit de consommation. La Loi sur les produits dangereux (LPD) ne s'applique pas aux produits de consommation (Loi sur les produits dangereux Section 12(j)).

SECTION 4. PREMIERS SOINS

Description des premiers soins

- Ingestion* : EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. NE PAS faire vomir. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Si le vomissement survient spontanément, garder la tête de la victime plus basse et vers l'avant afin de réduire le risque d'aspiration.
- Inhalation* : EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Si la respiration est difficile, seul le personnel médical est autorisé à donner de l'oxygène. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
- Contact avec la peau* : EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon. En cas d'irritation de la peau, consulter un médecin. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser.
- Contact avec les yeux* : Laver immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières. EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- : Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. Danger par aspiration L'aspiration dans les poumons durant l'ingestion ou suivant le vomissement risque de causer une pneumonie chimique, qui peut être mortelle.
L'inhalation peut causer des maux de tête et des nausées et avoir des effets sur le système nerveux central comme des étourdissements, des difficultés de coordination et la perte de conscience.
Provoque une irritation cutanée. Le contact risque de causer des rougeurs, de l'oedème et une sensation de douleur.
Susceptible de provoquer le cancer. Les symptômes peuvent inclure une toux persistante, un essoufflement, des crachats de sang et une respiration sifflante.
Susceptible de nuire au fœtus. Les symptômes peuvent inclure une réduction du poids fœtal, l'ossification retardée et des effets comportementaux persistants.
Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. Peut entraîner des symptômes neurologiques irréversibles tels que des troubles de la mémoire et des capacités visuo-spatiales (c'est-à-dire, de la perception de la profondeur de champ), une fatigue, des troubles du contrôle musculaire et des nerfs périphériques (c'est à dire des fourmillements dans les mains et les pieds), et des crises épileptiques.
Le contact oculaire direct peut causer une légère irritation passagère. Le contact oculaire direct risque de causer une légère irritation.
Irritant léger pour le système respiratoire. Peut provoquer une toux et des difficultés respiratoires.
L'ingestion peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées.
Une surexposition prolongée peut entraîner de légers effets sur le foie et les reins, comme l'augmentation du poids des organes.

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

- : Un examen médical immédiat est requis. Le produit peut présenter un risque d'aspiration, en cas d'ingestion de grandes quantités et causer des lésions pulmonaires mettant en danger la vie de la victime.
Assurer des soins de soutien généraux et traiter les symptômes.
Veiller à ce que le personnel médical soit mis au courant des matières impliquées afin de prendre les précautions pour se protéger. Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

SECTION 5. MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Agents extincteurs

Agents extincteurs appropriés

- : Dioxyde de carbone (CO₂); chimique sec; Mousse résistant à l'alcool

Agents extincteurs inappropriés

- : Ne pas utiliser un jet d'eau concentré, qui pourrait répandre le feu.

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange / Conditions d'inflammabilité

- : Liquide et vapeurs inflammables Cette matière peut s'enflammer par la chaleur, des étincelles et des flammes nues. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et s'accumuleront dans les secteurs les plus bas. Le produit risque de flotter et de s'enflammer de nouveau à la surface de l'eau. Des fumées, gaz ou vapeurs toxiques risquent d'être émis à la combustion.

Produits de combustion dangereux

- : Oxydes de carbone; Aldéhydes; Hydrocarbures; Autres composés organiques non identifiés.

Équipement de protection spécial et précautions pour les pompiers

Équipement de protection pour les pompiers

- : Les pompiers devraient porter un équipement de protection approprié et un appareil respiratoire autonome muni d'un élément facial complet à pression positive. Les pompiers doivent utiliser un équipement de protection standard, notamment vêtement ignifuge, casque avec visière, des gants, des bottes en caoutchouc, et pour l'entrée dans des espaces clos, un appareil respiratoire autonome.

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Méthodes spéciales de lutte contre l'incendie

- : Déplacer les contenants des lieux d'incendie s'il n'y a pas de danger. Refroidir par pulvérisation d'eau les récipients fermés se trouvant à proximité de la source d'incendie. Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau. Aménager un barrage pour contrôler l'eau.

SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

- : Garder les personnes à l'écart de l'endroit de l'écoulement/de la fuite et contre le vent. Restreindre l'accès aux lieux jusqu'à ce que le nettoyage soit terminé. Porter un équipement de protection approprié. Voir mesures de protection sous chapitre 7 et 8.

Précautions pour la protection de l'environnement

- : Éviter que le produit s'infilte dans les drains, les égouts, les étendues d'eau et le sol. Éviter le rejet dans l'environnement.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

- : Ventiler la zone. Enlever toute source d'ignition. Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Pour un déversement de liquides: absorber avec une matière inerte et non combustible comme le sable, pour ensuite la déposer dans des contenants adéquats. Ne pas utiliser d'absorbants combustibles comme la sciure. Ramasser et mettre dans des conteneurs correctement étiquetés. La matière absorbante contaminée peut présenter les mêmes dangers que le produit déversé. Contacter les autorités locales compétentes. Se référer à la Section 13 pour l'élimination des matières contaminées.

SECTION 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

- : Se procurer les instructions avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Porter l'équipement de protection adéquat durant la manutention. Porter des gants de protection/vêtements de protection et un équipement de protection des yeux/du visage. Ne pas respirer le brouillard ou les vapeurs. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. Utiliser du matériel électrique et de ventilation antidéflagrante. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Tenir à l'écart des matières incompatibles. Laver soigneusement après manipulation. Garder le contenant fermé hermétiquement lorsque le produit n'est pas utilisé. Conserver hors de la portée des enfants.

Conditions d'un stockage sûr

- : Stocker dans un endroit frais/bien ventilé. Garder sous clef. Les lieux d'entreposage doivent être identifiés clairement, libres de toute obstruction et accessibles au personnel qualifié et autorisé seulement. Inspecter régulièrement les contenants pour vérifier s'ils sont endommagés ou s'ils fuient. Défense de fumer. Les extincteurs adéquats ainsi que le matériel absorbant nécessaire aux déversements doivent être rangés prêt du secteur d'entreposage de ces produits. Tenir à l'écart des matières incompatibles.

Substances incompatibles

- : Oxydants forts; Des bases fortes; Agents réducteurs

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SECTION 8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

<u>Limites d'exposition:</u>				
<u>Nom chimique</u>	<u>ACGIH TLV</u>		<u>OSHA PEL</u>	
	<u>TWA</u>	<u>STEL</u>	<u>PEL</u>	<u>STEL</u>
Essence minérale <i>La composition l'essence minérale peut varier entre les trois N ° CAS suivants, ou peut être un mélange des trois:</i>				
solvant Stoddard	100 ppm	P/D	500 ppm (2900 mg/m ³)	P/D
solvant naphta aliphatique moyen (pétrole)	P/D	P/D	500 ppm (2000 mg/m ³) (comme les distillats de pétrole, le naphte)	P/D
Naphta lourd (pétrole), hydrotraité	P/D	P/D	P/D	P/D
Solvant naphta aromatique léger (pétrole)	P/D	P/D	P/D	P/D
Polyoléfine alkylphénol alkylamine	P/D	P/D	P/D	P/D
2,6-Di-tert-butylphénol	P/D	P/D	P/D	P/D
1,2,4-triméthylbenzène	25 ppm (isomères mélangés)	P/D	25 ppm (isomères de triméthylbenzène) (limite finale)	P/D
xylène	100 ppm	150 ppm	100 ppm (435 mg/m ³)	P/D
cumène	50 ppm	P/D	50 ppm (245 mg/m ³) (Peau)	P/D
2,4,6-tris(1,1-méthyléthyl)phénol	P/D	P/D	P/D	P/D

Contrôles de l'exposition**Ventilation et mesures d'ingénierie**

- : Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Appliquer les mesures techniques nécessaires pour respecter les valeurs limites d'exposition professionnelle. Lorsque raisonnablement faisable, ceci devrait se faire par aspiration aux postes de travail et une extraction générale convenable. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil de protection respiratoire approprié.

Protection respiratoire

- : Si les concentrations dans l'air sont supérieures aux limites d'exposition permises ou si elles sont inconnues, utiliser un respirateur homologué NIOSH. Se référer à la norme CSA Z94.3 ou tout autre norme. Obtenir l'avis de votre fournisseur de protection respiratoire.

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

- Protection de la peau** : Porter des gants/des vêtements de protection. L'aptitude des gants pour un poste de travail spécifique devrait être discuté avec le fournisseur de gants de protection. Porter des bottes et des vêtements résistants. Selon les conditions d'utilisation, un tablier imperméable devrait être porté.
- Protection des yeux/du visage** : Porter un équipement de protection des yeux/du visage. Porter selon besoins: Lunettes de sécurité à protection intégrale; Lunettes de sécurité avec protections latérales. Un écran facial complet peut également être nécessaire.
- Autre équipement de protection** : S'assurer que les emplacements des douches oculaires et des douches de sécurité sont proches des emplacements des postes de travail. D'autres équipements peuvent être exigés dépendant des normes du lieu de travail.
- Considérations générales d'hygiène** : Ne pas respirer le brouillard ou les vapeurs. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Laver soigneusement après manipulation. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation. À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

- Apparence** : Liquide rouge, clair.
- Odeur** : Odeur de pétrole.
- Seuil olfactif** : P/D
- pH** : P/D
- Point de fusion/point de congélation** : - 70°C (- 94°F) (estimation)
- Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition** : 157°C (314.6°F) (estimation)
- Point d'éclair** : 39,4°C (103°F)
- Point d'éclair, méthode** : coupelle fermée
- Taux d'évaporation (acétate n-butylique = 1)** : P/D
- inflammabilité (solide, gaz)** : Non applicable.
- Limite inférieure d'inflammabilité (% en vol.)** : 0,7% (estimation)
- Limite supérieure d'inflammabilité (% en vol.)** : 6% (estimation)
- Propriétés comburantes** : Aucun à notre connaissance.
- Propriétés explosives** : Non-explosif
- Tension de vapeur** : 0,29 hPa (estimation)
- Densité de vapeur** : P/D
- Densité relative / Poids spécifique** : Poids spécifique: 0,77
- Solubilité dans l'eau** : P/D
- Autres solubilité(s)** : P/D
- Coefficient de partage: n-octanol/eau / Coefficient de répartition eau/huile** : P/D
- Température d'auto-inflammation** : 109,44°C (229°F) (estimation)
- Température de décomposition** : P/D
- Viscosité** : < 10 cSt @ 40°C (104°F)
- Matières volatiles (% en poids)** : 8,9% (estimé)

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**Composés organiques volatils (COV)**

: P/D

Pression absolue du récipient

: S/O

Distance de projection de la flamme

: S/O

Autres observations physiques/chimiques

: Aucun renseignements supplémentaires.

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**Réactivité** : N'est normalement pas réactif.**Stabilité chimique** : Stable dans des conditions normales.**Risque de réactions dangereuses**

: Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.

Conditions à éviter : Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes nues. Ne pas utiliser dans des zones sans ventilation adéquate. Éviter le contact avec les matières incompatibles.**Matériaux incompatibles** : Oxydants forts; Des bases fortes; Agents réducteurs**Produits de décomposition dangereux**

: Aucun connu, se référer aux produits de combustion dangereux à la Section 5.

SECTION 11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES**Information sur les voies d'exposition probables:****Voies d'entrée - inhalation** : OUI**Voies d'entrée - peau et yeux** : OUI**Voies d'entrée - ingestion** : OUI**Voies d'exposition - absorption cutanée**

: OUI

EFFETS ÉVENTUELS POUR LA SANTÉ:**Symptômes d'exposition de courte durée (aiguë)***Signes et symptômes - Inhalation*

: L'inhalation de concentrations élevées risque de causer étourdissements, désorientation, incoordination, narcose, nausée ou effets narcotiques. Irritant léger pour le système respiratoire. Peut provoquer une toux et des difficultés respiratoires.

Signes et symptômes - ingestion

: Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. Danger par aspiration. L'aspiration dans les poumons durant l'ingestion ou suivant le vomissement risque de causer une pneumonie chimique, qui peut être mortelle. L'ingestion peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées.

Signes et symptômes - peau

: Provoque une irritation cutanée. Le contact risque de causer des rougeurs, de l'oedème et une sensation de douleur. Risque d'être absorbé par la peau.

Signes et symptômes - yeux

: Le contact oculaire direct peut causer une légère irritation passagère. Le contact oculaire direct risque de causer une légère irritation.

Risque d'effets chroniques sur la santé

: Un contact continu ou à répétition risque de causer l'augmentation des rougeurs, des démangeaisons ou de cloques sur la peau. Une surexposition prolongée peut entraîner de légers effets sur les reins, comme l'augmentation du poids des organes.

Mutagenicité

: Aucune donnée disponible pour indiquer si le produit ou ses composants présents à plus de 0,1% sont mutagènes ou génotoxiques.

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Cancérogénicité : Ce produit est classé comme dangereux en vertu des règlements SIMDUT canadien (Règlement sur les produits dangereux (SIMDUT) 2015). Classification: Cancérogénicité - Catégorie 2. Susceptible de provoquer le cancer. Les symptômes peuvent inclure une toux persistante, un essoufflement, des crachats de sang et une respiration sifflante.
Contient: cumène. Le cumène est classé comme étant un possible cancérogène par IARC (Groupe 2B).

Effets sur la reproduction & Tératogénicité

: Ce produit est classé comme dangereux en vertu des règlements SIMDUT canadien (Règlement sur les produits dangereux (SIMDUT) 2015). Classification: Toxicité pour la reproduction - Catégorie 2. Susceptible de nuire au fœtus. Les symptômes peuvent inclure une réduction du poids fœtal, l'ossification retardée et des effets comportementaux persistants. Contient: xylène.

Sensibilisation à la matière : Aucune donnée disponible indiquant que le produit ou ses composants peuvent être des sensibilisateurs cutanés.
Aucune donnée disponible indiquant que le produit ou ses composants peuvent être des allergènes respiratoires.

Effets spécifiques sur organes cibles

: Ce produit est classé comme dangereux en vertu des règlements SIMDUT canadien (Règlement sur les produits dangereux (SIMDUT) 2015). Classification: Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique - Catégorie 3. Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée - Catégorie 1. Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. Contient: solvant Stoddard. Peut entraîner des symptômes neurologiques irréversibles tels que des troubles de la mémoire et des capacités visuo-spatiales (c'est-à-dire, de la perception de la profondeur de champ), une fatigue, des troubles du contrôle musculaire et des nerfs périphériques (c'est à dire des fourmillements dans les mains et les pieds), et des crises épileptiques.

Maladies aggravées par une surexposition

: L'exposition à ce produit peut aggraver des maladies pulmonaires, oculaires, cutanées ou du système nerveux central déjà existantes.

Substances synergiques : Aucun connu ou rapporté par le fabricant.

Données toxicologiques : N'est pas classifié en termes de toxicité aiguë sur la base des informations disponibles. Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même. Les valeurs ETA calculées pour cette matière sont:
ETA orale = 488 759 mg/kg
ETA cutanée = 36 041 mg/kg
ETA inhalation (vapeurs) = 21,7 mg/L/4H

Voir les données ci-dessous pour la toxicité aiguë.

Nom chimique	CL50 (4hr)	DL50	
	inh, rat	(Oral, rat)	(cutané, lapin)
Essence minérale			
<i>La composition l'essence minérale peut varier entre les trois N ° CAS suivants, ou peut être un mélange des trois:</i>			
solvant Stoddard	> 5,5 mg/L (vapeur)	> 5000 mg/kg	> 3000 mg/kg
solvant naphta aliphatique moyen (pétrole)	> 5,5 mg/L (vapeur)	> 5000 mg/kg (Aucune mortalité)	> 2000 mg/kg (Aucune mortalité)
Naphta lourd (pétrole), hydrotraité	> 5,04 mg/L (vapeur)	> 7000 mg/kg	> 2000 mg/kg (Aucune mortalité)

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Solvant naphta aromatique léger	> 17,7 mg/L (vapeur)	8400 mg/kg	> 3160 mg/kg
Polyoléfine alkylphénol alkylamine	P/D	P/D	P/D
2,6-Di-tert-butylphénol	P/D	> 5000 mg/kg	1000 - 32 000 mg/kg
1,2,4-triméthylbenzène	18 mg/L (vapeur)	5000 mg/kg	> 3160 mg/kg
xylène	6350 ppm (27,6 mg/L) (vapeur)	3253 mg/kg	12 180 mg/kg
cumène	8000 ppm (39 mg/L) (vapeur)	2260 mg/kg	10 627 mg/kg
2,4,6-tris(1,1-méthyléthyl)phénol	P/D	1610 mg/kg	> 2000 mg/kg

Autres dangers toxicologiques importants

: Aucun connu ou rapporté par le fabricant.

SECTION 12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. Le produit ne doit pas s'infiltrer dans les drains ou les cours d'eau, ou être déposé là où cela pourrait affecter les eaux de surface ou souterraines. Le produit contient les substances suivantes qui sont dangereuses pour l'environnement: Essence minérale; Naphta aromatique; 2,6-di-tert-butylphénol; 1,2,4-triméthylbenzène; xylène; cumène; 2,4,6-tris(1,1-méthyléthyl)phénol.

Voir les tableaux suivants pour les données écotoxiques pour chaque ingrédient.

Données Écotoxicité:

Composants	No CAS	Toxicité pour les poissons		
		CL50 / 96h	NOEL / 21 jour	Facteur M
solvant Stoddard	8052-41-3	2,1 - 4,2 mg/L (Crapet arlequin)	P/D	Aucun(e).
solvant naphta aliphatique moyen (pétrole)	64742-88-7	2 - 5 mg/L (truite arc-en-ciel)	0,098 mg/L/28 jours (QSAR) (NOEL)	Aucun(e).
Naphta lourd (pétrole), hydrotraité	64742-48-9	8,2 mg/L (Vairon à grosse tête)	P/D	Aucun(e).
Solvant naphta aromatique léger (pétrole)	64742-95-6	9,2 mg/L (truite arc-en-ciel)	P/D	Aucun(e).
Polyoléfine alkylphénol alkylamine	De propriété	P/D	P/D	Aucun(e).
2,6-Di-tert-butylphénol	128-39-2	1,4 mg/L (Vairon à grosse tête)	0,13 mg/L (30 jours) (Poisson) (QSAR)	Aucun(e).
1,2,4-triméthylbenzène	95-63-6	7,72 mg/L (Vairon à grosse tête)	P/D	Aucun(e).
xylène	1330-20-7	8,2 mg/L (truite arc-en-ciel)	P/D	Aucun(e).
cumène	98-82-8	4,8 mg/L (truite arc-en-ciel)	P/D	Aucun(e).
2,4,6-tris(1,1-méthyléthyl)phénol	732-26-3	0,0609 mg/L (Vairon à grosse tête)	P/D	10

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Composants	No CAS	Toxicité pour les daphnias		
		CE50 / 48h	NOEL / 21 jours	Facteur M
solvant Stoddard	8052-41-3	0,42 - 2,3 mg/L (daphnie magna)	0,1 - 0,37 mg/L	Aucun(e).
solvant naphta aliphatique moyen (pétrole)	64742-88-7	1,4 mg/L (daphnie magna)	0,48 mg/L (QSAR) (NOEL)	Aucun(e).
Naphta lourd (pétrole), hydrotraité	64742-48-9	32 mg/L (daphnie magna)	6,3 mg/L	Aucun(e).
Solvant naphta aromatique léger (pétrole)	64742-95-6	6,16 mg/L (daphnie magna)	P/D	Aucun(e).
Polyoléfine alkylphénol alkylamine	De propriété	P/D	P/D	Aucun(e).
2,6-Di-tert-butylphénol	128-39-2	0,45 mg/L (daphnie magna)	0,035 mg/L	1
1,2,4-triméthylbenzène	95-63-6	3,6 mg/L (daphnie magna)	P/D	Aucun(e).
xylène	1330-20-7	3,2 - 9,56 mg/L (daphnie magna)	P/D	Aucun(e).
cumène	98-82-8	4 mg/L/24hr (daphnie magna)	P/D	Aucun(e).
2,4,6-tris(1,1-méthyléthyl)phénol	732-26-3	0,11 mg/L (daphnie magna)	0,36 mg/L	1

Composants	No CAS	Toxicité pour les algues		
		EC50 / 96h or 72h	NOEC / 96h or 72h	Facteur M
solvant Stoddard	8052-41-3	0,58 - 1,2 mg/L/72hr (algues vertes)	0,16 mg/L/72hr	Aucun(e).
solvant naphta aliphatique moyen (pétrole)	64742-88-7	1 - 3 mg/L/72hr (algues vertes)	1 mg/L/72hr (algues vertes) (NOEL)	Aucun(e).
Naphta lourd (pétrole), hydrotraité	64742-48-9	45 mg/L/96hr (algues vertes)	18 mg/L/96hr	Aucun(e).
Solvant naphta aromatique léger (pétrole)	64742-95-6	P/D	P/D	Aucun(e).
Polyoléfine alkylphénol alkylamine	De propriété	P/D	P/D	Aucun(e).
2,6-Di-tert-butylphénol	128-39-2	1,2 mg/L/96hr (algues vertes)	0,64 mg/L/96hr	Aucun(e).
1,2,4-triméthylbenzène	95-63-6	2,356 mg/L/96hr (algues vertes) (QSAR)	P/D	Aucun(e).
xylène	1330-20-7	3,2 - 4,9 mg/L/72hr (algues vertes)	P/D	Aucun(e).
cumène	98-82-8	2,6 mg/L/72hr (algues vertes)	P/D	Aucun(e).
2,4,6-tris(1,1-méthyléthyl)phénol	732-26-3	> 0,32 mg/L/72hr (algues vertes)	0,32 mg/L/72hr	Aucun(e).

Persistence et dégradabilité

- : Le produit lui-même n'a pas été testé.
 Les ingrédients suivants sont considérés comme étant facilement dégradables: Essence minérale.
 Contient les substances chimiques suivantes, qui sont considérées comme intrinsèquement biodégradables: Naphta aromatique; xylène; cumène.
 Contient les produits chimiques suivants qui ne sont pas facilement biodégradables: 2,6-di-tert-butylphénol; 1,2,4-triméthylbenzène; 2,4,6-tris(1,1-méthyléthyl)phénol.

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Potentiel de bioaccumulation

: Le produit lui-même n'a pas été testé. Voir les données suivantes pour renseignements sur les ingrédients.

<u>Composants</u>	<u>Coefficient de partage: n-octanol/eau (log Kow)</u>	<u>Facteur de bioconcentration (FBC)</u>
solvant Stoddard (CAS 8052-41-3)	3,16 - 7,06	P/D
solvant naphta aliphatique moyen (pétrole) (CAS 64742-88-7)	3,7 - 6,7	142 - 11 430 (Poisson) (calculé)
Naphta lourd (pétrole), hydrotraité (CAS 64742-48-9)	2,1 - 6 (calculé)	10 - 2500 (calculé)
Solvant naphta aromatique léger (pétrole) (CAS 64742-95-6)	2,1 - 6 (calculé)	10 - 2500 (calculé)
2,6-Di-tert-butylphénol (CAS 128-39-2)	4,92	800
1,2,4-triméthylbenzène (CAS 95-63-6)	3,78	31 - 275
xylène (CAS 1330-20-7)	3,12 - 3,2	50 - 58
cumène (CAS 98-82-8)	3,55	224 (calculé)
2,4,6-tris(1,1-méthyléthyl)phénol (CAS 732-26-3)	6,06	4320 - 23 200 (carpe commune)

Mobilité dans le sol : Le produit lui-même n'a pas été testé.

Effets nocifs divers sur l'environnement

: Aucun autre effet négatif pour l'environnement (comme par exemple, l'appauvrissement de l'ozone, le potentiel de la création d'ozone photochimique, les perturbations endocriniennes, le potentiel d'un réchauffement global) sont prévus de cette composante.

SECTION 13. DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION


Manipulation en vue de l'élimination

: À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Voir mesures de protection sous chapitre 7 et 8. Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes les précautions d'usage. Les récipients vides contiennent des résidus et peuvent être dangereux. Puisque les contenants vides peuvent contenir des résidus du produit, respecter les avertissements sur l'étiquette même après avoir vidé le contenant.

Méthodes d'élimination

: Éliminer conformément aux lois sur les déchets dangereux locales, provinciales et fédérales.

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Information sur la réglementation	Numéro ONU	Nom d'expédition des ONU	Classe(s) de danger pour le transport	Groupe d'emballage	Étiquette
Canada (TMD)	UN1268	PRODUITS PÉTROLIERS, N.S.A.	3	II	
Canada (TMD) Informations supplémentaires	Au Canada seulement, l'exemption d'ordre général pour Classe 3 Liquides inflammables peut s'appliquer. L'article 1.33 de la réglementation est une exemption permettant le transport de ce produit dans des petits contenants sans être réglementés.				

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

- : Des conseils de prudence adéquats doivent accompagner l'emballage. Tenir à l'écart de chaleur/étincelles/flamme nue. - Ne pas fumer.

Dangers pour l'environnement

- : Ce produit rencontre les critères pour un matériel dangereux pour l'environnement selon le code d'IMDG. Consulter Section 12 pour plus de renseignements environnementaux.

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

- : Non applicable.

SECTION 15. INFORMATION SUR LA RÉGLEMENTATION

Renseignements Canadien:

Renseignements Loi canadienne sur la protection de l'environnement (CEPA): Tous les ingrédients énumérés apparaissent sur la Liste intérieure des substances (DSL).

Inventaire national des rejets de polluants (INRP): Ce produit contient les substances suivantes figurant sur l'INRP:

- solvant Stoddard (Partie 5: Autres groupes et mélanges)
- solvant naphta aliphatique moyen (pétrole) (Partie 5: Autres groupes et mélanges)
- Naphta lourd (pétrole), hydrotraité (Partie 5: Autres groupes et mélanges)
- Solvant naphta aromatique léger (pétrole) (Partie 5: Autres groupes et mélanges)
- 1,2,4-triméthylbenzène (Partie 1, Substance de groupe A; Partie 5, substances individuelles)
- xylène (Partie 1: Groupe A; Partie 5: Groupes isomères)
- cumène (Partie 1, Substance de groupe A)

Renseignements SIMDUT: Se référer à la Section 2 pour la classification SIMDUT de ce produit.

Renseignement fédéral É.-U :

TSCA: Tous les ingrédients énumérés apparaissent sur le registre Toxic Substances Control Act (TSCA).

Renseignement international:

Les composants inscrits ci-dessous sont présents sur la liste d'inventaire internationale suivante:

<u>Composants</u>	<u>No CAS</u>	<u>European EINECs</u>	<u>Australia AICS</u>	<u>Philippines PICCS</u>	<u>Japan ENCS</u>	<u>Korea KECI/KECL</u>	<u>China IECSC</u>	<u>New Zealand IOC</u>
solvant Stoddard	8052-41-3	232-489-3	Présent	Présent	(9)-1702; (9)-1702	KE-32199	Présent	HSR001498
solvant naphta aliphatique moyen (pétrole)	64742-88-7	265-191-7	Présent	Présent	(9)-1700	KE-31664	Présent	Peut être utilisé comme un seul composant chimique selon une norme de groupe approprié
Naphta lourd (pétrole), hydrotraité	64742-48-9	265-150-3	Présent	Présent	(9)-1690	KE-25622	Présent	Peut être utilisé comme un seul composant chimique selon une norme de groupe approprié
Solvant naphta aromatique léger (pétrole)	64742-95-6	265-199-0	Présent	Présent	(9)-1698	KE-31662	Présent	Peut être utilisé comme un seul composant chimique selon une norme de groupe approprié
Polyoléfine alkylphénol alkylamine	De propriété	P/D	P/D	P/D	P/D	P/D	P/D	P/D
2,6-Di-tert-butylphénol	128-39-2	204-884-0	Présent	Présent	(3)-526; (3)-521	KE-03085	Présent	HSR005197

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

1,2,4-triméthylbenzène	95-63-6	202-436-9	Présent	Présent	(3)-7; (3)-3427	KE-34410	Présent	HSR001382
xylène	1330-20-7	215-535-7	Présent	Présent	(3)-60; (3)-3	KE-35427	Présent	HSR000983
cumène	98-82-8	202-704-5	Présent	Présent	(3)-32; (3)-22	KE-23957	Présent	HSR001184
2,4,6-tris(1,1-méthyléthyl)phénol	732-26-3	211-989-5	Présent	Présent	(3)-540	KE-34806	Présent	Peut être utilisé comme un seul composant chimique selon une norme de groupe approprié

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

Légende

- : ACGIH: American Conference of Governmental Industrial Hygienists
AICS: inventaire australien des Substances Chimiques
CAS: Chemical Abstract Services
ACNOR: Association canadienne de normalisation
CE50: Concentration effective 50%.
EINECS: Inventaire Européen des Substances chimiques Commerciales Existantes
CEN : existantes et les nouvelles substances chimiques
HSDB: Hazardous Substances Data Bank
CIRC: Centre international de recherche sur le cancer
IBC: Conteneur pour vrac
IECSC : l'inventaire des substances chimiques existantes
IMDG: Code maritime international pour les marchandises dangereuses
La COI : inventaire de produits chimiques
KECI Coréen : substances chimiques existantes Inventaire
KECL Coréen : produits chimiques existants Liste
CL: Concentration létale
DL: Dose létale
S/O: Sans objet
P/D: Pas disponible
NIOSH: National Institute of Occupational Safety and Health
NOEC: Concentration sans effet observé
NTP: National Toxicology Program / Programme national de toxicologie
OCDE: Organisation de coopération et de développement économiques
OSHA: Occupational Safety and Health Administration
PEL: Permissible exposure limit (Limite d'exposition permise)
PICCS: Philippine inventaire des produits chimiques et des substances chimiques
RTECS: Registry of Toxic Effects of Chemical Substances
FDS: Fiche de données de sécurité
STEL: Limite d'exposition à court terme (Short Term Exposure Limit)
TMD: Loi et Règlement sur le transport des marchandises dangereuses au Canada
TLV: Valeurs seuils (Threshold Limit Values)
TSCA: Toxic Substance Control Act
TWA: Moyenne pondérée dans le temps
SIMDUT: Système d'information sur les matières utilisées au travail

Références

- : 1. ACGIH, Valeur seuil limite pour substances chimiques et agents physiques et exposition biologique, Indices pour 2018.
2. Monographies du Centre International de recherche sur le cancer, recherche 2018.
3. Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail, base de données CCIInfoWeb 2018 (Chempendium, HSDB et RTECS).
4. Fiches signalétiques du fabricant.
5. OCDE - The Global Portal to Information on Chemical Substances - eChemPortal, 2018.


Date de la préparation (mm/jj/aaaa)

: 01/23/2019

Autres considérations spéciales pour une manipulation

- : Mise à disposition d'informations, d'instructions et de mesures de formation appropriées à l'intention des opérateurs.

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

<u>Préparée pour:</u> Radiator Specialty Co. of Canada 3-3055 Dundas St West, Suite 50 Mississauga, ON, Canada, L5L 3R8 Téléphone: 905-625-9117 (lundi au vendredi 8 h à 16 h) Adresser toutes les requêtes à Radiator Specialty.	
<u>Préparée par:</u> ICC The Compliance Center Inc. Téléphone: (888) 442-9628 (U.S.): (888) 977-4834 (Canada) http://www.thecompliancecenter.com	

DÉNI DE RESPONSABILITÉ

Cette fiche de données de sécurité a été établie par ICC Centre de Conformité Inc. en utilisant l'information fournie par Radiator Specialty Co. of Canada et le service de renseignements du CCOHS. Les renseignements contenus dans la fiche de données de sécurité sont offerts pour votre considération et à titre indicatif lorsque que vous serez exposé à ce produit. ICC Centre de Conformité Inc et Radiator Specialty Co. of Canada n'acceptent aucune interprétation comme étant une garantie exprimée ou implicite et n'assument aucune responsabilité quant à l'exactitude ou la précision des données contenues dans cette fiche. Les données dans cette fiche ne peuvent être applicables en cas de mélange avec un autre produit ou dans un autre procédé.

Cette fiche de données de sécurité ne peut être changée, ou modifiée de quelque façon que ce soit sans avoir obtenue, au préalable, la permission explicite de ICC Centre de Conformité Inc. et Radiator Specialty Co. of Canada.

FIN DU DOCUMENT